



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

~ ~ ~ ~ ~

Le Conseil municipal se réunira

MARDI 22 NOVEMBRE à 19 H

« Salle Charles POLLIAND »

- ❖ Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 25 Octobre 2022 ;
- ❖ Présentation de la sécurisation du passage de l'hiver 2022-2023 du SYANE par Mr BARTHALAIS.

❖ **DECISIONS DU MAIRE**

- Avenant au MAPA « Construction et aménagement d'un Pumptrack, travaux supplémentaires ;

❖ **DELIBERATIONS**

PERSONNEL

- Délibération portant sur un avancement de grade ;
- Mise à jour du tableau des emplois permanents de la collectivité ;
- Suppression du poste de secrétaire de mairie catégorie hiérarchique C et création du poste de secrétaire de mairie catégorie hiérarchique B au 01/02/2023 ;
- Suppression du poste de chargée d'accueil catégorie hiérarchique C adjoint administratif 1^{ère} classe en création de poste de chargée d'accueil catégorie C adjoint administratif 2^{ème} classe au 01/12/2022 ;
- Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du centre de gestion 74.

FINANCES

- Délibération autorisant la création d'un marché communal hebdomadaire ;
- Délibération concernant le tarif de la redevance pour l'occupation du domaine public lors du marché communal hebdomadaire ;
- Délibération concernant la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 01/01/2023.
- Délibération concernant l'attribution d'un complément de subvention à l'association « Les Bons Amis » sur le budget primitif 2022.
- Adhésion au service paie à façon du CDG74 ;
- Délibération concernant le tarif d'occupation du domaine public ;

❖ **QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire,
Marc ROLLIN



Vu l'arrêté préfectoral n° 2021-CAB-BSI-053 du 1er mai 2021 portant prorogation de l'arrêté 2021-CAB-BSI-038 sur les diverses mesures visant à freiner la propagation du virus Covid-19, la séance se tiendra sans public, à l'exception des journalistes justifiant d'un motif professionnel pour y assister.